



VILLE D'ESTAIRES



BRADERIE BROCANTE 2022

Samedi 10 septembre

De 15H00 à 21H00

LES NON-RESIDENTS D'ESTAIRES (particuliers et commerçants)

ENGAGEMENT à déposer en Mairie avec votre paiement
(de préférence par chèque)

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

26/07 (17H00-19H00), 27/07 (12H00-14H00), dim 31/07 (10H00-12H00), 01/08 (11H00-13H00), 02/08 (16H00-20H00), 05/08 (17H00-19H30), dernier délai

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les réservations seront traitées par ordre d'entrée
- En cas d'autorisation d'un voisin d'utiliser son emplacement, le mentionner
- Si vous souhaitez être à côté d'un autre ayant réservé, **joindre les fiches ensembles obligatoirement**
- **Pas de groupe électrogène autorisé**
- **Affichage en mairie** des emplacements la semaine précédant la braderie ainsi que sur le site de la ville. **Pas d'appels téléphoniques**
- Pas d'arrivées autorisées dans le périmètre avant 14H00; les véhicules étant dans la zone avant cet horaire se verront être mis en fourrière

Le périmètre de braderie-brocante

Rue De Gaulle (église), à partir de la boulangerie, rue Kennedy-angle Ferry, rue du Collège jusqu'à Institut Sacré-Cœur, rue Roche

Présenter une pièce d'identité avec un justificatif de domicile lors de la réservation en mairie avec paiement



-- **COUPON A RETOURNER EN MAIRIE POUR RESERVATION (avec règlement)** --

Monsieur, Madame : _____

Adresse : _____ [] Particulier

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ [] Commerçant

INDIQUER OBLIGATOIREMENT

Le type de véhicule qui sera autorisé à entrer dans le périmètre

[] Véhicule léger [] Camionnette

Marque et immatriculation du véhicule

Préciser obligatoirement si vous venez avec une remorque [] OUI [] NON

Immatriculation si plus de 500 kilos : _____

Souhaite réserver un emplacement à la Braderie du 10/09/2022 et désire un emplacement de _____ mètres à 1 euro le mètre, soit un total de _____ euros

Signature